

Vous demandez le baptême pour votre enfant.

Nous en sommes heureux !

Le baptême est le premier geste de l'Église, le premier sacrement, qui nous fait devenir chrétiens.

L'Église baptise des adultes, des enfants en âge de scolarité, et aussi des bébés.

Mais le baptême d'un bébé suppose un engagement de vous, ses parents, pour lui permettre de découvrir la foi en famille, en lui parlant de Dieu, de Jésus.

Lui permettre, par la suite d'intégrer un groupe de catéchèse.

Cela lui permettra plus tard, s'il le désire, de recevoir les autres sacrements qui font d'un être humain un chrétien :

- la confirmation
- l'Eucharistie.

Sans oublier celui du pardon - réconciliation, et les autres.

Suivez les étapes ...

**1ère étape :
la découverte
du livret**

Vous êtes invités à découvrir le livret. Avec l'aide des premières pages, essayez de répondre entre

vous à ces questions :

« **Qu'est-ce que la naissance de cet enfant nous a fait découvrir de la vie, de l'amour et de Dieu ?** »

« **Qu'est-ce qui nous amène à demander le baptême ?** »



**2ème étape: Temps
de réflexion autour
du baptême**

Nous partagerons sur la naissance, la vie, la foi, l'Église, les signes du baptême.

Les deux parents sont conviés à venir sans les enfants, si possible, pour leur confort.

Les parrains et marraines peuvent aussi participer.

**3ème
étape:
La décision
du
baptême**

A la maison, vous **choisissez si oui ou non** vous vous engager votre enfant au baptême et à lui donner ensuite une éducation chrétienne en famille et en Église. Vous redonnerez la feuille d'engagement à la paroisse.

Si c'est oui, vous préparez les divers éléments de la célébration.



**4ème étape :
La rencontre
avec le célé-
brant**

Une rencontre aura lieu, à votre domicile, avec le prêtre ou le diacre, qui célébrera le baptême de votre enfant. Vous échangerez avec lui, sur ce que vous aurez préparé.

LE CHOIX DES PARRAINS ET MARRAINES

Vous choisissez un parrain et une marraine, pas plus. L'Église recommande qu'**au moins un** des parrains marraines **soit baptisé et confirmé** et qu'ils soient tous les deux âgés d'**au moins 16 ans**.

Une personne non-baptisée ne pourra pas être parrain ou marraine, mais témoin du baptême et signera le registre.

Pour toute question, parlez en au célébrant.

5ème étape
Célébration du baptême

Le baptême peut avoir pendant ou après la célébration dominicale.



6ème étape:
l'apprentissage de la vie chrétienne

En famille, avec votre (vos) enfant (s), vous prenez des moments pour prier, parler du Christ, ouvrir un livre religieux, lire un texte de la Bible, écouter des chants...

Vous êtes les premiers éducateurs de la foi. L'Eglise, la communauté paroissiale, vous accompagnent dans ce chemin.

Les premières occasions de découvrir la vie en Eglise peuvent être les célébrations du dimanche.

Dans certaines églises, les enfants peuvent suivre une liturgie adaptée, à leur âge (de 3 à 7 ans) par l'éveil à la foi.

La catéchèse débute en CE1.

Des sites avec des pages sur le baptême

<https://www.portstnicolas.org/eglise/les-sacrements/le-bapteme/>

<http://croire.lacroix.com/Definitions/Sacrements/Bapteme>

Trouver votre paroisse

<http://www.eglisejura.com/>

EN CHEMIN
VERS LE BAPTEME



Vous désirez le baptême pour votre enfant ?

La communauté chrétienne se réjouit de votre demande, et vous propose un parcours de préparation.

Ce parcours vous permettra de :

- partager sur la naissance et la demande que vous faites pour votre enfant.

- découvrir ce que signifie le baptême,

- préciser à quoi le baptême engage

- préparer la célébration.